

**COMMENT LUTTER EFFICACEMENT CONTRE LA VIOLENCE ET LES
INCIVILITES ?**

Les problèmes de violence à l'intérieur du collège sont indissociables de l'état du quartier lui-même. Le quartier où est implanté ce collège cumule beaucoup de difficultés, il est stigmatisé au cœur de la ville comme un quartier à problèmes, ses habitants comme les gens qui y travaillent ont une image dévalorisée et dévalorisante qui rejaillit sur les élèves et les enseignants.

Les participants à ce débat pensent qu'il existe un vrai problème de politique de la ville et d'urbanisation. Les enseignants présents regrettent que des membres de la mairie ne se déplacent jamais au collège, que les actions entreprises à l'intérieur du collège ne soient jamais valorisées par la venue d'élus qui pourraient ainsi renvoyer une autre image du quartier et de l'établissement.

Certaines personnes ont émis l'idée qu'il faudrait ouvrir le quartier et mixer les populations car à l'heure actuelle les élèves qui sont pour la plus part des enfants issus de mêmes origines sociales et ethniques sont conscients du regard que l'on pose sur eux et par réaction adoptent des réflexes communautaires en rejetant les élèves qui n'habitent pas le même quartier et ne sont pas d'origine maghrébine. Même les enseignants ont pu observer que leurs collègues d'autres établissements ont une attitude empreinte d'une certaine « pitié ».

Les agents présents du collège expliquent que l'établissement tente de s'ouvrir en organisant des sorties culturelles à l'extérieur avec d'autres collèges mais que la cohabitation est difficile, le regard des autres est empreint de préjugés aussi bien du côté des élèves que des professeurs .

Une personne demande si les grilles du collège et son portail automatique ne font pas obstacle à cette recherche d'ouverture. En réponse à ce questionnement il a été précisé que tous les collèges de la ville sont fermés de la même manière et les parents et les professeurs apprécient qu'il n'y ait pas d'intrusions intempestives de l'extérieur dans l'établissement.

Les problèmes de violence à l'intérieur de l'établissement scolaire se posent lorsque de nouveaux élèves intègrent le collège et qu'ils ne font pas partie de la « communauté ». Il existe également une petite frange d'élèves qui cumulent tellement de problèmes familiaux et sociaux que leurs difficultés comportementales ne peuvent pas être réglées uniquement par une prise en charge du collège.

Les personnels de l'éducation nationale du collège dans leur grande majorité insistent pour dire qu'il n'y a pas plus de problèmes de violence à l'intérieur de l'établissement qu'ailleurs, la violence est dehors, à l'extérieur, dans le quartier. A l'interne les rapports entre adultes et

élèves sont identiques à ceux d'autres établissements. Une enseignante exprime toute fois un avis différent pour avoir travaillé préalablement dans un établissement rural .

Cette prise en compte de la violence et les réponses qui ont été mises en place sont le fruit d'un travail d'équipe et d'une recherche de cohérence. Dans ce système « chacun tient sa place », il existe un règlement et une échelle des sanctions avec un permis à points. Les outils utilisés sont connus et reconnus des élèves et mêmes de leurs jeunes frères et sœurs en primaires. Cette échelle de sanctions permet de marquer les limites aux élèves.

Il n'y a pas d'absentéisme, ni de retards alors que beaucoup d'élèves ont souvent des parents sans activité et sans horaire de travail. L'école a un sens pour les jeunes de ce quartier.

Plus généralement, les problèmes de violence à l'école font dire également aux participants qu'il existe un vrai problème dans la formation du corps des enseignants. Les formateurs sont remis en cause, trop éloignés des réalités du terrain, ainsi que les contenus qui n'abordent pas assez la pédagogie ni le rapport à l'adolescent. Les jeunes ont changé mais pas la formation des enseignants.

La chute du nombre des surveillants qui assuraient une présence adulte renforcée auprès des élèves est également un facteur qui ne facilite pas la sécurité et la prévention de la violence dans les établissements scolaires .

Le rapporteur

COMPTE RENDU / REUNION DEBAT NATIONAL
4/12/2003

Question N° 5

En préambule, les participants souhaitent que le débat puisse servir véritablement à l'élaboration des nouvelles orientations de l'Education Nationale. Ils craignent que ce débat ne soit qu'un leurre démocratique et que les décisions ne soient déjà prises.

Le débat est séquencé en 3 parties :

- | | |
|--------------------------------|-----------------|
| - Les connaissances : | Le savoir |
| - Les compétences : | Le savoir-faire |
| - Les règles de comportement : | Le savoir-être |

1) LES CONNAISSANCES :

Les participants soulignent l'importance des apprentissages réalisés à l'école primaire. Ils pensent qu'il faudrait impacter plus fortement cette période et préconisent notamment une baisse d'effectif significatif pour pouvoir accompagner les élèves en difficulté.

Les participants soulignent que le contexte socio-économique et culturel du territoire influe de manière importante sur le contenu et la pédagogie requise pour des apprentissages de qualité. La qualification ZEP est une réalité qui nécessite des réponses adaptées. Nécessité également affirmée de la mixité sociale. Il est noté également que le contenu de certaines disciplines n'est pas très utile dans la construction du citoyen travailleur.

Il a été parlé également de la recherche de sens et de transversalité des connaissances. Les participants préconisent des parcours adaptés et des projets individualisés vers le monde du travail et que cela devienne un choix et non une orientation par défaut.

Idée Clef :

Nécessité que la lecture, fond et forme, soit totalement acquise à l'arrivée en 6^{ème} pour ne pas entraver les apprentissages à venir.

2) LES COMPETENCES :

Quelques questions se posent : l'école est – elle là pour servir l'économie ou pour former des citoyens ?

Il y a peu de projection dans l'avenir pour de nombreux élèves. Mais on demande aux élèves les plus en difficultés de choisir une voie adaptée à leurs compétences.

Les participants relèvent également des questions sur le rôle des délégués qui semble se constituer comme une simulation de démocratie. Les personnes pensent que l'on peut faire cohabiter autorité et démocratie, dans une définition sensée des Rôles de chacun.

Idée Clef :

L'autonomie des enfants est à acquérir notamment en référence aux devoirs à la maison où les conditions de travail sont inégales et source d'iniquité.

1

3) LES REGLES DE COMPORTEMENT :

Nous sommes peut être aller trop loin avec les Droits de l'enfant. Il faut construire un équilibre avec les devoirs.

Le Droit positif doit servir de base aux règles de comportement et nécessite l'engagement des parents chargés de veiller aux respects des libertés publiques pour leurs enfants.

La discrimination vécue par les jeunes du collège lorsqu'il s'agit de trouver un stage entrave l'apprentissage des règles (la loi étant vécue comme adaptée, elle n'est pas la même pour tout le monde).

Idée Clef :

Les libertés publiques au cœur du texte d'engagement des jeunes et de leurs parents pour le respect au sein de la communauté éducative du collège.

**COMMENT PRENDRE EN CHARGE LES ENFANTS EN GRANDE
DIFFICULTE ?**

L'assistance a d'abord voulu définir qui étaient ces élèves en grande difficulté au collège.

Il existe tout un système au sein de l'éducation nationale destiné à repérer dès leur plus jeune âge les enfants en grande difficulté. A l'école primaire les enfants en difficulté sont pris en charge par le RASED et les classes CLISS pour les plus déficients. Au-delà de l'âge de douze ans les élèves ne peuvent pas rester en primaire. Les enseignants signalent à la CCPE les élèves en difficulté, cette commission oriente ces enfants s'il y a lieu vers un enseignement spécialisé.

La CCSD est compétente pour les enfants qui entrent en 6^{ème} et qui n'ont pas le niveau requis, ils sont orientés en SEGPA où en EREA, l'EREA disposant d'internat. Pour les cas les plus lourds, c'est la CDES qui propose une orientation en IME pour les enfants déficients et en institut de rééducation pour les enfants ayant des troubles du comportement.

Tout ce dispositif devrait permettre un repérage et une prise en charge efficace des élèves les plus en difficulté et pourtant il existe toute une franche d'élèves qui ne sont pas repérés comme très en difficulté à l'école primaire et qui perdent pied en arrivant au collège.

Ce sont ces élèves qui n'ont pas de bases assez solides pour résister au changement que représente l'entrée au collège, qui se trouvent par la suite en grande difficulté.

Trois autres catégories d'enfants en difficulté sont signalées : les enfants du voyage ainsi que les primo arrivants qui ont la difficulté de la langue et les enfants issus de familles très carencées.

Un parent d'élève nous fait part de son expérience personnelle avec l'exemple de sa fille dont la dyslexie n'a été repérée que très tardivement malgré de graves difficultés rencontrées dans l'apprentissage de la lecture. La prise en compte de son handicap n'est intervenu qu'à la suite de l'attention particulière que sa mère a porté à ce problème.

Cet exemple précis permet de dire qu'il serait intéressant que des orthophonistes puissent faire des bilans sur les enfants signalés comme étant en difficulté par leurs enseignants.

Les solutions existantes sont exposées et analysées comme par exemple les heures de soutien mises en place pour ces élèves en difficulté au collège. L'ensemble des enseignants présents fait le constat qu'elles n'ont pratiquement aucun effet sur le niveau de ces élèves. Il est même signalé que ces enfants ont parfois tendance à régresser. Doit-on dès lors garder ces enfants

au sein d'un collège unique ou créer encore une autre filière avec une autre façon d'enseigner ?

Les avis divergent, certains pensent qu'il faudrait réduire les effectifs pour mieux s'occuper de ces élèves mais d'autres citent en exemple le collège et ses faibles effectifs par classe, le taux des enfants en difficulté reste le même, environ 15%.

Des préconisations sont faites par certains professeurs :

Plutôt que de multiplier au gré des ministres qui se succèdent, des réformes qui n'aboutissent jamais, ne pourrait-on avoir une vision de l'éducation à long terme et une commission des programmes indépendantes des politiques ?

Ils s'accordent pour dire qu'il y a une nécessité absolue de revoir leur formation. Ils se disent démunis devant ce type d'élèves et abandonnés à leur initiatives individuelles.

La place des parents dans la prise en charge de ces élèves est primordiale mais comment les mobiliser. Un parent d'élève rappelle que bien souvent l'école fait peur aux parents qui n'ont pas confiance dans les enseignants ou redoutent d'entendre une nouvelle fois des remarques négatives à l'égard de leurs enfants. Les retours positifs sont rares et c'est dommage. Parents et enseignants se renvoient la responsabilité de l'échec de l'enfant, ils sont davantage dans la confrontation que dans concertation.

Le rapporteur

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Question n°22 : comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Trois axes essentiels se sont dégagés de la discussion :

I – Formation des enseignants :

1 – Formation initiale :

Il est important que chaque enseignant ait des connaissances disciplinaires solides afin qu'il soit spécialiste de sa matière. Cependant, la formation au métier d'enseignant intervient trop tard dans le cursus : certains enseignants n'ont de contact avec les enfants qu'après l'obtention du concours.

Il serait important d'avoir des modules pratiques liés au travail avec des enfants plus tôt dans le cursus universitaire. L'exemple des étudiants en STAPS nous a semblé intéressant : ils font des stages avec des élèves dès la première année de DEUG

Le concours devrait évaluer au même titre les connaissances disciplinaires et les compétences professionnelles (surtout au niveau de l'oral)

La formation initiale doit apporter aux enseignants des compétences professionnelles reconnues par tous, afin d'être considérés comme de vrais professionnels, sans pouvoir être remis en question (que ce soit par les parents, les enfants, la société ou l'institution elle-même)

Elle devrait mettre l'accent sur les différences entre la façon d'enseigner selon l'endroit où l'on travaille

(LEP, lycée, collèges, établissements difficiles.) et donner des outils pour apprendre à gérer des conflits.

Les enseignants manquent également de formation à l'orientation des élèves, qui se fait souvent « sur le tas » : cela semble important si on veut éviter les erreurs et avoir de réelles compétences professionnelles reconnues.

2 – La formation continue :

Les formations d'une journée de temps en temps ne sont ni utiles, ni efficaces. De plus l'enseignant n'est pas remplacé pendant ces journées et les élèves se retrouvent sans professeur.

La formation continue est indispensable et doit se faire sur le temps de travail, sous forme de « capital formation » : tous les deux, trois ans l'enseignant part en formation pendant une longue période. Son remplacement doit être prévu pour cette période.

Ces stages devraient se dérouler sous forme d'échanges et pas seulement sous forme d'un cours où l'on dit aux enseignants ce qu'il faut faire : les formateurs doivent connaître leur sujet mais surtout savoir former. De plus, il est important qu'ils aient encore un contact régulier avec les élèves afin d'avoir une bonne connaissance du terrain et que leur discours soit adapté à ce que les enseignants vivent quotidiennement.

Si l'enseignant désire de son propre chef se former sur son temps de non emploi (les deux mois d'été), l'effort de travail doit être reconnu.

Le contenu des formations proposées devrait être plus large et ne devrait pas proposer que des stages en lien avec l'éducation nationale. Il serait intéressant de proposer des stages intercatégoriels et interstructurels afin d'élaborer des projets communs et d'ouvrir le monde éducatif à l'extérieur.

Des formations devraient être proposées afin de permettre aux enseignants qui ont envie de changer de métier de pourvoir le faire plus facilement : dans cette idée, il est important d'étendre les congés de formation.

II – L'évaluation des enseignants :

La note administrative est vécue comme une sanction pour laquelle aucune autre explication n'est donnée. Elle est peu significative et les chefs d'établissement ne sont pas forcément formés à l'évaluation des professeurs.

L'évaluation faite par les inspecteurs reste trop irrégulière et rare, par manque de personnel.

La visite de l'IPR doit se terminer par un dialogue avec l'enseignant afin de lui proposer des conseils pour s'améliorer. La note proposée doit être expliquée.

Il est important que les différents constats de l'IPR lors de ses visites aux enseignants aboutissent à des formations adaptées aux besoins et aux problèmes rencontrés par ces derniers.

Dans tous les cas, l'évaluation doit tenir compte de l'environnement dans lequel l'enseignant travaille, sans aboutir à une évaluation au mérite.

III – Gestion de la carrière :

Nous avons constaté que peu de solutions étaient offertes aux enseignants qui désiraient changer de métier. Certains enseignants ne quittent pas un poste où ils se sentent mal car ils ont l'impression d'être incapables de changer, alors qu'ils pourraient être à l'aise dans un autre type de poste ou dans un endroit différent, avec des conditions de travail différentes : ils se sentent un peu " prisonnier."

La formation continue doit aider les enseignants à changer de métier s'ils le désirent ou à évoluer dans leur propre fonction.

L'exemple de l'Amérique du Nord nous a semblé intéressant : tous les 7 ans, les professeurs peuvent arrêter d'enseigner pendant une année pour essayer un autre métier ou se former à autre chose.

Il est important de proposer plus de passerelles aux enseignants et d'étendre les congés de formation.

